

Les annonces concernant les examens

Vendredi 3 avril, le ministre Blanquer a fait un certain nombre d'annonces concernant les modalités de tenue des examens. La principale annonce consiste au contrôle continu des examens du second degré, Diplôme national du brevet et Baccalauréat pour les différentes filières et séries. Seront ainsi prises en compte les notes des deux premiers trimestres ainsi que celles du troisième trimestre si le confinement s'arrêtait suffisamment tôt. La deuxième session des E3C est annulée, et remplacée par une moyenne de la première et de la troisième session des E3C, par la moyenne des notes de l'année de première pour les spécialités que les élèves ne poursuivraient pas en terminale. Dernière annonce importante, les élèves devront obligatoirement être présent-e-s en classe jusqu'au 4 juillet.

Les épreuves terminales

Le ministre a décidé d'annuler les épreuves du mois de juin et de prendre seulement en compte les notes du contrôle continu, y compris celles du troisième trimestre s'il devait y avoir un retour en classe. Au vu de la façon dont s'est passé cette année (mouvement très suivi contre la réforme des retraites et les E3C, crise du coronavirus), on peut douter de la valeur des notes d'un contrôle continu et surtout de celles qui surviendraient après une crise sanitaire sans précédent ! Certes, la crise sanitaire bouscule nécessairement la passation des examens. Pour des raisons d'équité entre candidat-e-s, il n'est pas raisonnable d'opter pour le passage des examens en contrôle continu. La

crise sanitaire que l'on connaît est un événement suffisamment exceptionnel pour qu'un tel dispositif soit mis en place, de manière également exceptionnelle.

→ **SUD éducation appelle à délivrer le baccalauréat et le DNB à tou-te-s les candidat-e-s inscrit-e-s en garantissant le redoublement à celles et ceux qui le souhaitent dans leur établissement.**

Le Brevet

Les épreuves orales et écrites du brevet sont annulées : les compétences évaluées pendant l'année (hors période de confinement) seraient exclusivement prises en compte pour attribuer le DNB. Les élèves ne pourraient donc pas bénéficier des notes d'oral et d'écrit, le DNB et les mentions

seront évaluées uniquement par les équipes enseignantes de l'établissement.

→ **SUD éducation appelle donc les enseignant-e-s à ne pas pénaliser les élèves et à valider l'ensemble des compétences du livret scolaire et du DNB.**

Le bac de français en 1^{re}

Les épreuves orales de français seraient maintenues.

Si cette épreuve est maintenue, elle comprendra au minimum 15 textes en voie générale et 12 textes en technologique. Elle se déroulera du 26 juin au 4 juillet. Au passage, on peut remarquer que le nombre de textes est réduit de 25 % en filière générale et de 7 % en filière technologique, ce que l'on peut interroger.

Alors que les conditions sanitaires ne semblent pas favorables au maintien de ce type d'épreuves et que la reprise des cours demeure tout aussi incertaine que celle du déconfinement. Il est déjà difficile d'équiper les personnels soignants en masque, il ne semble pas sérieux d'envisager ces examens avec le port de masques aussi bien pour les élèves que pour tout le personnel présent dans les établissements.

Les E3C

La seconde session des E3C est annulée et remplacée par la moyenne des première et troisième sessions. Cette solution ne saurait nous satisfaire : si SUD éducation revendique la suppression de ces épreuves c'est au profit d'épreuves terminales nationales et anonymes. Cette solution n'est bien évidemment pas celle qu'indique la boussole de Blanquer qui persiste à vouloir organiser une nouvelle session d'E3C en terminale alors que la première session s'est déroulée – là où elle a eu lieu – dans un chaos généralisé. Comment prendre en compte de telles notes quand le déroulement des épreuves était

Ajoutons que les élèves des classes de première auront donc subi cette année les nouveaux programmes de français -- dont l'absurdité pédagogique, voire l'inadaptation -- ont été dûment dénoncées, la passation des E3C, parfois dans les conditions plus que perturbées que l'on connaît, puis la crise anxiogène de la pandémie et du confinement, avec des inégalités criantes quant aux conditions de vie et de travail ; certain-e-s auront peut-être perdu des proches en raison de la pandémie. Et pour finir ils et elles devraient être les seul-e-s lycéen-ne-s à devoir passer un examen. D'autant que la préparation de cet examen n'aura pas été, c'est le moins qu'on puisse dire, effectuée dans des conditions sereine. Un seul mot pour décrire l'ensemble : acharnement !

→ **SUD éducation revendique l'abandon du projet de passation des épreuves anticipées de Français pour cette année.**

indigne d'un examen prétendument encore national ?

Qui plus est, dans de nombreux lycées la première session des E3C a été annulée en raison de la forte mobilisation des personnels et des élèves contre ces épreuves. Le ministre veut pourtant passer en force : au lieu de les annuler, il veut contraindre les élèves à les passer avant la fin de l'année scolaire.

→ **SUD éducation revendique la suppression des E3C en général et l'abandon de la réforme du bac et des lycées.**

Dans la voie professionnelle et en BTS

Comme pour le bac général et technologique, le ministre a décidé d'annuler les épreuves du mois de juin et de prendre seulement en compte les notes du contrôle continu, y compris celles du troisième trimestre s'il devait y avoir un retour en classe. Concernant les Périodes de Formation en Milieu Professionnel, leur durée obligatoire est simplement ramenée à 10 semaines, sachant que

les élèves aujourd'hui en terminale ont d'ores et déjà effectué les périodes requises.

→ **SUD éducation appelle à délivrer les diplômes (baccalauréat, CAP, BEP, BTS) à toute-s les candidat-e-s inscrit-e-s en garantissant le redoublement à celles et ceux qui le souhaitent dans leur établissement.**